

La plume d'Oie

Tout ce que vous devez savoir, sans même avoir à le demander

Édition Octobre 2019

Le mot du Maire



Si le Maire et le conseil municipal sont les garants du bon fonctionnement d'une commune, ce sont les associations, principalement, qui apportent de la vie au village.

Chaque association gère son fonctionnement et son budget aidée par les subventions communales. La commune met à disposition des locaux comme le foyer culturel ou le complexe sportif André Ouaggini, les employés communaux pour le transport ou l'installation de matériel ; tout cela ne servirait à rien sans le travail remarquable des bénévoles de ces associations !

Ces femmes et ces hommes s'engagent au service ou pour le bonheur des autres, sans compter leurs heures ni leur énergie. En se rendant utiles à la collectivité, ils améliorent par leurs actions le bien vivre ensemble. Les associations sont toujours ravies d'accueillir de nouveaux membres pour conserver leur dynamisme, et pour entretenir cet enrichissement humain issu du partage. Je vous encourage donc à rejoindre leurs rangs et à contribuer à valoriser la vie du village.

Le Maire, Jean-François LELARGE



- sur le site de la station d'épuration (STEP), on peut apercevoir la silhouette du futur bassin. L'impressionnant engin de 100 tonnes (équipé du foret) est parti le 28 octobre.

TRAVAUX EN COURS...

Pour votre information, les travaux se poursuivent dans le village :

- les différentes plantations sur le territoire communal débuteront mi-novembre. La commune participe cette année à la semaine de l'arbre, et ainsi un chêne sera planté le 18 novembre à la sortie du village coté Ver-les-Chartres en présence d'écoliers.
- le cabinet Ombre et Lumière, architectes Chartrains a pour mission la réalisation des nouveaux sanitaires de la prairie. Ils seront réalisés en tenant compte des travaux de la STEP.
- le choix du bureau d'études pour la réalisation des travaux rues Jean de la Fontaine, Pierre de Ronsard et des Pâtis s'est porté sur l'agence En Perspective de Chartres.
- les travaux du site de Montmureau (city stade, aire de jeux, terrains de pétanque, plantations...) démarreront en novembre.
- des études sont en cours pour l'agrandissement du cimetière de Montmureau.
- le dossier du « Cœur de Ville » suit son cours avec un démarrage des 1ers travaux prévu en 2020.



- la rue de Beauce se termine avec difficulté à cause de la pluie (temps de séchage requis des matériaux), mais les plantations sont faites.



MÉDIATHÈQUE YVES LEGRAND



MÉDIATHÈQUE DE BARJOUVILLE CALENDRIER DE L'AVENT



MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019

DE 14H00 à 15H30

A partir de 6 ans gratuit

Inscription obligatoire par mail :

mediatheque@barjouville.fr

Pour tous renseignements par téléphone au 02 36 25 39 21



MÉDIATHÈQUE DE BARJOUVILLE

CARTES ÉVÈNEMENTS A FABRIQUER SOI-MÊME



LE 14 DÉCEMBRE 2019 DE 10H00 à 11H00

De 6 à 10 ans

Place limitées gratuit

Pour tous renseignements : 02 36 25 39 21

Inscription obligatoire par mail

mediatheque@barjouville.fr



MÉDIATHÈQUE DE BARJOUVILLE

Mercredi 4 décembre 2019 à partir de 13h30

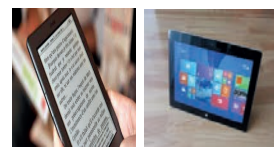
Formation pour adulte avec Christophe CHENARD

Tablette et liseuse dans la bibliothèque

Comment télécharger un livre numérique ?

Connaitre l'offre gratuite de la Médiathèque d'Eure et Loir ?

Comment lire la presse numérique ?



Vous pouvez venir avec votre matériel

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL :

mediatheque@barjouville.fr

Pour tous renseignements : 02 36 25 39 21

Gratuit

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 DU CLUB DES AINÉS

L'Assemblée Générale du Club des Aînés s'est tenue le jeudi 11 octobre. Nous étions une trentaine d'adhérents présents. Madeleine Leroux, notre Présidente, a tenu à remercier Danielle Mithouard qui quitte son poste de Secrétaire, après de nombreuses années passées au service du Club. Martine Aucordier a été élue à ce poste.

Au-delà de nos rendez-vous du jeudi après-midi, des sorties sont organisées tout au long de l'année, que ce soit à la Salle Malraux de Luisant ou plus loin, dans le Loiret. Nous n'oublions pas de partager la galette des Rois ou les crêpes du Mardi Gras. Cette AG s'est clôturée autour du verre de l'amitié. Encore une fois, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la Salle Communale, en face de la Mairie, chaque jeudi après-midi. Si vous souhaitez seulement bénéficier des sorties et repas organisés par le Club, une adhésion « sympathisant » est prévue au tarif modique de 8 € à l'année.

Contact : **Madeleine LEROUX - 02 37 35 82 88**



BARJOUBASKET, UNE NOUVELLE SAISON EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Cette saison, notre équipe séniors masculin rencontrera des équipes de la région parisienne et de Normandie.

Après 5 matchs disputés, nous enregistrons 3 victoires pour 2 défaites.

Nous vous invitons à venir soutenir nos joueurs dans une salle rénovée pouvant accueillir 250 spectateurs.

Les matchs se déroulent à 20H le samedi soir au complexe André Ouagini.

Le programme des matchs est le suivant :

- 9 novembre : Barjouville - Le Chesnay Versailles 78
- 30 novembre : Barjouville - Bihorel
- 14 décembre : Barjouville - Trappes
- 18 janvier : Barjouville - Le Mans Saint Pavin
- 08 février : Barjouville - SPO Rouen
- 29 février : Barjouville - Rueil Malmaison
- 14 mars : Barjouville - Montville Houppesville
- 28 mars : Barjouville - Union Sportive Fécampoise

Venez nombreux, Allez Barjou



Rédaction : Publication : Mairie de Barjouville - Directeur de la publication et de la rédaction : Mairie de Barjouville - Rédaction : Commission Communication, élus, barjouillois.



BAD' LLOWEEN

La séance d'entraînement de badminton a pris une tournure effrayante le mardi 15 octobre au gymnase André OUAGGINI.

En effet, en ce début de saison, le BàBA (Badminton à Barjouville) a organisé une petite soirée «Bad'lloween» afin de s'amuser et d'inclure les nouveaux venus.

A cette occasion, les joueurs ont activement participé en troquant shorts et t-shirts contre de terrifiants déguisements. On a ainsi pu voir sur les terrains, des sorcières, des fantômes, des squelettes et autres créatures monstrueuses, s'échanger les volants lors de petits matchs «endiablés».

Toujours dans la bonne humeur, ils ont ensuite partagé quelques friandises et créations culinaires qu'ils avaient apportées. Pour rester dans une dynamique positive, la section Badminton proposera d'autres animations de ce genre au cours de l'année.



LE TENNIS DE TABLE MISE SUR LES JEUNES !



Du 21 au 23 octobre se sont déroulés les 17èmes Minicom's au complexe sportif de Barjouville.

Cette compétition nationale de détection, réservée aux jeunes de 7 à 11 ans, je joue en individuel et par équipes de départements ou de régions.

Durant ces 3 jours, 84 filles et garçons de la Loire-Atlantique au Bas-Rhin, en passant par la Vendée, la Normandie, l'Île de France ou le Nord, ainsi que l'équipe de Belgique, se sont affrontés sur les 24 tables réparties dans les 2 salles du gymnase.

Plus de 30 coaches et accompagnateurs, 30 arbitres officiels, une vingtaine de bénévoles du club de Barjouville, du Comité d'Eure & Loir et de la ligue du Centre Val-de-Loire, ont tous œuvré pour que cette compétition soit une fête du ping et de la jeunesse.

Les futurs championnes et champions français, étaient là !

Le club de Barjouville a reçu les félicitations de toute la famille du tennis de table, pour son organisation, les installations mises à disposition, sa disponibilité (7h / 20h) et toujours avec le sourire.

Cette compétition nationale reviendra à Barjouville l'an prochain avec encore plus de jeunes et certainement les équipes d'Allemagne, du Luxembourg, d'Andorre et même du Canada !!

En attendant, les 80 membres du club, défendent dignement les couleurs barjouilloises, puisque son équipe fanion a toutes les chances de se maintenir en Pré-Nationale, niveau le plus haut jamais atteint, son équipe 2 est en tête de la Pré-Régionale et la 3 également 1ère en Départementale 1.

Nous aussi, nous faisons confiance à nos jeunes, puisqu'il y en a au moins un de moins de 16 ans dans chacune des 7 équipes adultes.

Avec le soutien de la commune, le ping à Barjouville c'est que du plaisir ; venez nous voir !

Sylvain SUREAU



GYM, ÉQUILIBRE ET COORDINATION

Les séances d'activités physiques, encadrées par Jullian Champagne (enseignant en activités physiques adaptées), se pratiquent au sol, sur chaise et debout. Les séances permettent d'apprendre à se relever du sol, améliorer ses capacités physiques (équilibre, souplesse, coordination, endurance), pratiquer une activité physique de manière ludique et recréer du lien social. Les cours se déroulent les mardis de 17h30 à 18h30 au foyer culturel.

N'hésitez plus et venez pratiquer une activité physique en vous amusant

Renseignements 06 07 44 18 24 - famille.geray@orange.fr



PARTICIPATION CITOYENNE CONSEILS PRÉVENTION ROUTIÈRE

Chaque année, plusieurs milliers de cyclistes sont blessés ou tués sur la route. Vos enfants roulent à bicyclette. Commencez par vérifier leurs équipements.

CERTAINS ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ SONT OBLIGATOIRES :

Leur absence est passible d'une amende. Article R313 et R315 du code de la route.

- Éclairage : le «vélo» doit être doté d'un feu avant éclairant de couleur blanche ou jaune et d'un feu arrière rouge. Cet équipement est obligatoire de nuit et de jour en cas de mauvaise visibilité.
- Signalisation sonore : Vous devez pouvoir signaler votre présence par un moyen sonore audible à 50 mètres au moins (timbre, avertisseur, grelot, etc.).
- Signalisation visuelle : de jour comme de nuit, le cycle doit être équipé d'un dispositif réfléchissant (catadioptre) : un rouge à l'arrière, un orange sur chaque pédale, et deux oranges visibles latéralement.
- Freinage : chaque roue doit être équipée d'un dispositif de freinage.
- Attention, ces règles sont applicables à tous les cycles, y compris aux vélos tout terrain, dont l'éclairage peut être amovible.
- Attention, l'absence de l'un de ces équipements constitue une contravention de 1ère classe passible d'une amende forfaitaire de 11 euros, majorée à 33 euros si elle est payée au-delà de 30 jours.

CERTAINS ÉQUIPEMENTS SONT OBLIGATOIRES OU FACULTATIFS SELON LES CAS :

- Le casque : il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, et recommandé ensuite.

- Les gilets de haute visibilité : ils sont obligatoires hors agglomération la nuit ou en cas de faible visibilité.

LES RÈGLES DE CIRCULATION DU CODE DE LA ROUTE S'APPLIQUENT AUX CYCLISTES

- S'il en existe, vous devez rouler sur les pistes cyclables.
- Il vous est interdit de rouler sur autoroute.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

- Sauf décision de l'autorité de police, les double-sens cyclables (route à sens unique pour les véhicules mais double-sens pour les cyclistes) sont généralisés.
- Un véhicule peut «mordre» sur une ligne continue pour dépasser un cycliste si les circonstances le permettent.

Une assurance spécifique n'est pas obligatoire.

En effet, le risque est couvert par les assurances responsabilité civile ou multirisque habitation.

Cependant, il est conseillé de contracter une assurance individuelle accident qui vous sera utile si vous êtes victime seule d'un accident (chute, etc.).

Si vous êtes renversé par un véhicule automobile qui prend la fuite et qui n'est pas identifiable, vous pouvez vous adresser au Fonds de Garantie Automobile par lettre recommandée avec accusé de réception. Il pourra vous indemniser.

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Quelques chiffres !!!

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

Comment se protéger des cambriolages dans les résidences

En cas d'urgence composez le



et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol. (bijoux, tableaux...).



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Vous pourrez ainsi communiquer des informations très précises lors de votre dépôt de plainte mais également auprès de votre assureur

RÉSEAU FILIBUS

Plusieurs modifications ont été apportées à la rentrée scolaire sur les lignes de bus desservant notre commune.

La ligne 1, ne passe plus par la rue de la Porte de Fer, afin de maintenir la desserte actuelle du secteur bas du village et le futur « cœur de ville ». En effet, le détour vers l'arrêt « Porte de Fer » compromettrait la ponctualité de l'ensemble de la ligne et surtout la desserte de la gare de Chartres pour tous les usagers, salariés et étudiants vers le centre-ville, Paris ou Le Mans. Un nouvel arrêt à l'angle des rues des Pluviers et de la Porte de Fer, est à l'étude, pour les habitants de ce quartier neuf.

Afin de favoriser la desserte de la zone commerciale et artisanale depuis Chartres, Luisant et les Barjouillois, une interconnexion entre les lignes 1 et 3 a lieu désormais au giratoire rue des Pierres Missigault / RD 127. La ligne 13 a été supprimée, permettant à la ligne 3 d'emprunter cette pénétrante à la ZA ; deux arrêts ont été réalisés (devant le bowling). Cette nouvelle liaison a obligé les services de Chartres métropole à aménager dans sa largeur la rue des Pierres Missigault ; mise en place d'obstacles provisoires (en jaune) et interdiction de stationner pour permettre le croisement des bus et autres véhicules lourds

Sylvain SUREAU